

Ensemble,
bâtissons l'avenir



COMMUNICATION

SUR LES PROGRES 2014

SAFEBIL
SOCIÉTÉ ARMORICAINE ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT - INDUSTRIE





SOCIÉTÉ ARMORICAINE ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT - INDUSTRIE

297, RUE DE KERLO - Z.I. DE KERPONT - B.P. 21 - 56854 CAUDAN Cedex

TÉL. 02 97 89 32 86

TÉLÉCOPIE 02 97 89 39 65

E-mail: info@saebi.fr

Caudan,

Le 12/02/2014

Madame, Monsieur,

Par cette présente lettre, j'ai le plaisir de vous confirmer le renouvellement de l'engagement de SARL SAEBI à adopter, soutenir et à appliquer les dix principes du Pacte Mondiale des Nations Unies qui concernent les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans notre stratégie, notre culture commerciale et nos modes opératoires.

La société SAEBI s'est fortement engagée en 2014 sur le respect de l'environnement et les conditions de travail. Vous trouverez ci-joint les résultats des actions que nous avons menées durant cette année.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Didier LE GUERN,
Directeur

PLAN D'ACTION 2014

Grâce à l'implication de l'ensemble du personnel et de nos principaux fournisseurs, l'entreprise SAEBI a intégré dans son activité quotidienne et son mode de fonctionnement la notion d'entreprise citoyenne.

Notre plan d'action 2014 s'articule autour des quatre grands thèmes :

- L'environnement (soit les principes n°7, 8 et 9 du Pacte Mondial).
- Les conditions de travail (soit les principes n°3, 4, 5 et 6 du Pacte Mondial).
- La lutte contre la corruption et les droits de l'homme (soit les principes n° 1, 2 et 10 du Pacte Mondial)

A – Gestion des déchets

Nous avons décidé d'optimiser la gestion des déchets dans notre entreprise. Notre activité provoque un nombre important de déchets, nous avons donc souhaité faire appel aux Recycleurs Bretons afin de vider les déchets de l'atelier.



1. Contexte et objectif

Les Recycleurs Bretons, garantissent une meilleure gestion des déchets grâce à une benne de chantier dans laquelle on peut mettre : cartons, papiers, plastiques, tout venant et gravats.

Les Recycleurs Bretons s'engagent à faire de la protection de l'environnement, de la santé humaine et de la responsabilité à l'égard des personnes, les conditions de la pérennité. Cette entreprise s'est également engagée à promouvoir, à l'intérieur de ses établissements, une véritable attitude de développement durable, impliquant la primauté du dialogue social, la sensibilisation, la formation de son personnel et une organisation interne en relation avec cet objectif.

2. Démarche suivie

Les Recycleurs Bretons nous ont envoyés une proposition commerciale que nous avons accepté (*Annexe 1*). Ils mettent donc à notre disposition une fois par an sur demande durant 5 jours une benne « Trapèze » de 15M3 dans laquelle on met tous les déchets mélangés.

3. Mesure des résultats

Cette action permet à l'entreprise d'optimiser sa gestion des déchets et de garder l'atelier de l'entreprise dans un bon état. C'est important pour les salariés de l'entreprise qui y travaille.

4. Autre mesure adoptée

L'entreprise a acheté des véhicules utilitaires, des Kangoo Express de la marque Renault. Ces véhicules ont la particularité de faire partie de la gamme Renault Eco2, c'est-à-dire qu'ils répondent à 3 critères écologiques en termes de fabrication, d'usage avec les émissions de CO2 et de recyclage.

B – Enquête de sensibilisation

1. Contexte et objectif

Les valeurs véhiculées par le Global Compact sont très importantes pour nous et nous avons voulu réaliser une enquête de sensibilisation du développement durable afin de vérifier que les valeurs que nous avons adoptés depuis 2008 sont bien respectées par nos fournisseurs. Ce questionnaire permettra également d'aider nos fournisseurs à identifier des actions qu'ils pourraient mettre en place pour participer considérablement au développement durable.

2. Démarche suivie

Nous avons effectué ce questionnaire (*Annexe 2*) en respectant les principes fondamentaux du Global Compact :

- **L'environnement**
- Les conditions de travail
- Les droits de l'homme
- La lutte contre la corruption

3. Mesure des résultats

Cette action va permettre à nos fournisseurs de se rendre compte des actions qu'ils pourraient entreprendre pour la protection de l'environnement.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

B – Enquête de sensibilisation

1. Contexte et objectif

Les valeurs véhiculées par le Global Compact sont très importantes pour nous et nous avons voulu réaliser une enquête de sensibilisation du développement durable afin de vérifier que les valeurs que nous avons adoptés depuis 2008 sont bien respectées par nos fournisseurs. Ce questionnaire permettra également d'aider nos fournisseurs à identifier des actions qu'ils pourraient mettre en place pour participer considérablement au développement durable.

2. Démarche suivie

Nous avons effectué ce questionnaire (*Annexe 2*) en respectant les principes fondamentaux du Global Compact :

- L'environnement
- **Les conditions de travail**
- Les droits de l'homme
- La lutte contre la corruption

3. Mesure des résultats

Ce questionnaire va permettre de faire prendre conscience à nos fournisseurs qu'il est indispensable que les conditions de travail soient exemplaires dans leur entreprise.

C – Boîte à idées

1. Contexte et objectif

Certains salariés estiment que les conditions de travail sur les chantiers sont assez rudes et ils aimeraient qu'elles soient améliorées.

L'entreprise a donc décidé de mettre en place une boîte à idées cartonnée dans l'enceinte de l'entreprise afin que chacun dépose ses idées en matière d'amélioration des conditions de travail. Cette boîte à idées permettra aux salariés d'émettre leurs idées tout en restant anonyme. Elle sera présentée sous forme physique près de la machine à café.

2. Démarche suivie

La boîte à idées est une innovation nouvelle pour l'entreprise et cela permettra de voir quelles améliorations les salariés souhaitent-ils. L'entreprise a donc mis en place un formulaire d'amélioration des conditions de travail avec une section « idées libres ». Ce formulaire se trouve près de la boîte à idées (*Annexe 3*).

3. Mesure des résultats

Nous espérons que cette démarche permettra d'améliorer les conditions de travail.

La boîte à idées sera relevé tous les mois et une réunion sera effectuée mensuellement sur les idées retenues et applicables et sur les idées qui sont à approfondir.

D – Empreintes auriculaires



1. Contexte et objectif

Les salariés possèdent des bouchons auriculaires « anti-bruit » afin de travailler dans les meilleures conditions mais certains salariés trouvent que ces bouchons ne s'adaptent pas de la même façon pour chacun d'entre eux.

L'entreprise a souhaité régler ce problème. Elle a contacté COTRAL Laboratoire afin d'effectuer des bouchons d'oreilles sur mesure pour les salariés.

2. Démarche suivie

Nous avons contacté l'entreprise COTRAL Laboratoire qui nous a envoyé une proposition commerciale que nous avons accepté (*Annexe 4*). Le 28 février 2014 à 11h, la société COTRAL va venir dans l'établissement afin de procéder à une première prise d'empreintes pour une dizaine de salariés. Une seconde prise d'empreintes pour le reste des salariés sera effectuée le 28 mars à 8h. Les bouchons d'oreilles personnalisés seront disponibles 30 jours plus tard.

3. Mesure des résultats

Nous espérons que cette action améliorera les conditions de travail des salariés. Elle permettra en tout cas de satisfaire les besoins de plusieurs salariés qui s'étaient plaint des bouchons d'oreilles inadaptés.

B – Enquête de sensibilisation

1. Contexte et objectif

Les valeurs véhiculées par le Global Compact sont très importantes pour nous et nous avons voulu réaliser une enquête de sensibilisation du développement durable afin de vérifier que les valeurs que nous avons adoptés depuis 2008 sont bien respectées par nos fournisseurs. Ce questionnaire permettra également d'aider nos fournisseurs à identifier des actions qu'ils pourraient mettre en place pour participer considérablement au développement durable.

2. Démarche suivie

Nous avons effectué ce questionnaire (*Annexe 2*) en respectant les principes fondamentaux du Global Compact :

- L'environnement
- Les conditions de travail
- **Les droits de l'homme**
- **La lutte contre la corruption**

3. Mesure des résultats

Cette action va nous permettre de vérifier si nos fournisseurs respectent bien les valeurs que nous avons adoptés en terme de lutte contre la corruption et de respect des droits de l'homme. Ce sont deux principes très importants et ils se doivent d'être respectés.

LES ACTIONS POURSUIVIES

Nous avons choisi de signaler les actions antérieures que nous poursuivons à ce jour.

L'Environnement

Nous continuons notre partenariat avec VEOLIA PROPLETE depuis 2010 en ce qui concerne le recyclage de nos déchets issus des chantiers, qui sont triés, collectés puis recyclés par VEOLIA PROPLETE.

Depuis 2010, nous continuons de recycler les cartouches d'imprimante, les téléphones portables, les CD et DVD ainsi que les piles usagées et les ampoules grâce à un accord avec ECOLOGIK BURO.

Nous poursuivons l'engagement avec TOTAL par l'utilisation de cartes, nous utilisons du carburant Excellium de meilleure qualité qui se traduit par une réduction de consommation du carburant et donc par une diminution d'émission de CO2.

Depuis 2013, Nous recyclons nos capsules de café Nespresso afin de garantir le respect de l'environnement. Cette action a permis de recycler plus de 250 capsules par mois, soit près de 3000 capsules pour l'année 2013 qui ont été recyclées grâce à cette démarche écologique mise en œuvre par la SAEBI.

Nous prolongeons une communication plus saine en privilégiant les emails aux papiers, et en évitant d'imprimer des papiers inutiles.

Les conditions de travail

Nous poursuivons notre démarche contenant des critères spécifiques afin d'intégrer nos sous-traitants, comme par exemple en privilégiant les relations sur le respect mutuel, la transparence, la communication...

Ainsi, nous fidélisons donc nos sous-traitants. Aujourd'hui, plus de 80% d'entre eux travaillent avec nous depuis de 10 ans.

Nous continuons notre partenariat avec l'OPPBTP soit l'Organisme Professionnel de Prévention du BTP qui a comme objectif l'amélioration de la sécurité ainsi que la protection de la santé au travail.

Le plan d'action prévention a bien été mis en place :

- Mettre en place une campagne d'affiches prévention (sensibilisation aux risques professionnels)
- Nommer un correspondant prévention
- Rédiger une déclaration d'engagement et la communiquer au personnel (renforcement de la démarche prévention)
- Former spécifiquement le correspondant prévention (formation OPPBTP)
- Actualiser le plan d'action après avoir mis à jour le document unique

- Sensibiliser le personnel au risque routier
- Former les salariés aux risques professionnels
- Mettre en place un registre d'observation sur chaque chantier
- Etablir une procédure de réception des équipements achetés ou loués
- Améliorer les EPI (gants isolants)
- Identifier des SST et les former
- Mettre en place une procédure de contrôle de la validité des permis de conduire

La lutte contre la corruption et les droits de l'homme

Nous continuons dans notre démarche de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption en appliquant toujours la charte internationale pour nos sous-traitants étrangers mise en place l'année précédente.

Dans cette charte, il est stipulé que l'ensemble des partenaires de la SAEBI doit respecter les points suivants :

- Droits de l'homme
- Lutte contre la corruption

Annexe 1

« Donnons de la valeur à ce qui n'en a plus »

SAEBI
297 rue de Kerlo
Z.I. Kerpont
56854 CAUDAN

A l'attention de Fabienne Le Guern
Tel : 02 97 89 32 86
Mail : flg@saebi.fr

Caudan, le 03 février 2014

Affaire suivie par Christian Lorgeré
N° tél : 02 97 81 60 82
N/Réf : OF03021402

OFFRE DE PRIX

Madame,

Nous avons le plaisir de vous transmettre notre offre tarifaire relative à la gestion des déchets sur votre site de Caudan. Cette offre rappelle la nature du service proposé, les conditions tarifaires, les contraintes techniques et les exutoires privilégiés pour répondre au mieux à vos besoins.

I. NATURE DU SERVICE

Ce service comprend :

- La mise à disposition des contenants..
- L'acheminement des déchets vers notre centre de traitement agréé.
- La fourniture d'éléments de traçabilité tels que : bon d'enlèvement, ticket de pesée et bordereau de suivi des déchets, certificat de destruction.

II. VOLET FINANCIER

COLLECTES PONCTUELLES sur demande :

- Mise à disposition d'une benne 15m³ pour 5 jours : [REDACTED]
- Rotation de la benne : [REDACTED] €/ht
- Traitement des déchets mélangés : [REDACTED] €/ht/Tonne

Catégories des déchets collectés :

Dénomination	Définition
Matières valorisables	Déchet non inerte et non dangereux à haut PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) généré par les entreprises. Ces déchets sont traités (broyage, criblage, séparation aéraulique et affinage) pour être valorisés par famille de produits. Le rebus permettra de réaliser un CSR (Combustible Solide de Récupération).

EXUTOIRES PRIVILEGIÉS :

Annexe 2

The background of the entire page is a close-up photograph of several bamboo stalks. The stalks are vertical and show their characteristic segmented structure with nodes. The lighting is soft, highlighting the texture and color variations of the bamboo, ranging from light green to a slightly darker shade.

Questionnaire de sensibilisation
Développement durable

SAEBI

Rue de Kerlo – ZI de Kerpont
56850 CAUDAN

Tel : 02.97.89.32.86

Fax : 02.97.89.39.65

Ensemble,
bâtissons
l'avenir

✓ Introduction

Depuis 2010, La SAEBI s'est engagée dans une politique de développement durable et a décidé d'adhérer au Global Compact.

Le Global Compact est une **initiative internationale d'engagement volontaire** en matière de **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**. Il a été créé le 26 juillet 2000 par l'ancien secrétaire de l'ONU, M. Kofi Annan. A l'heure d'aujourd'hui, le Global Compact compte 12500 adhérents répartis dans 145 pays (plus de 700 membres en France).

Le Global Compact n'est pas un instrument de réglementation. Il ne sert pas à sanctionner, à dicter ou à évaluer le comportement ou les actions des sociétés. Il s'appuie plutôt sur la responsabilité à l'égard du public, la transparence et l'intérêt à long terme des sociétés, du monde du travail et de la société civile pour **lancer des actions concrètes et conjointes en appliquant les principes énoncés dans le Global Compact.**

Son but est d'aligner les objectifs de la communauté internationale avec ceux du monde des affaires en incitant les entreprises à intégrer, dans leurs processus de fonctionnement, les aspects environnementaux et sociaux du développement durable. Il s'agit également d'encourager les participants à user de leur sphère d'influence, afin de pousser leurs différents partenaires à adopter eux aussi les principes du Global Compact. Ces **10 principes** touchent aux thèmes suivants : **l'environnement, les conditions de travail, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption.**

Ce questionnaire va nous permettre de vérifier que les valeurs que nous avons adoptées depuis 2010 sont bien respectées par nos fournisseurs.

Nos interrogations vous aideront à réfléchir aux efforts de votre entreprise en matière de développement durable.

Ce questionnaire vous aidera également à identifier des actions que vous pouvez mettre en place pour consolider votre entreprise, sa réputation ainsi que sa performance.

Ce questionnaire est **très rapide à compléter**, il ne vous prendra qu'une dizaine de minutes.

Cochez ou mettez en surbrillance les réponses les mieux appropriées pour vous et votre entreprise.

Je vous remercie par avance du temps que vous allez nous consacrer pour répondre à ce questionnaire.

Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses, les questions sont plutôt destinées à vous faire prendre conscience des actions que vous pourriez entreprendre. Une fois complété, ce questionnaire est à nous rendre **au plus tard le 7 février 2014** soit :

- par mail à l'adresse suivante : damien.legall1@laposte.net
- par fax au 02.97.89.39.65
- par courrier à l'adresse suivante : SAEBI – Rue de Kerlo ZI de Kerpont 56850 CAUDAN

✓ Environnement

1. Avez-vous essayé de réduire l'impact environnemental de votre entreprise en terme de consommation d'énergie ?

- Oui En partie Non Je ne sais pas

2. Avez-vous essayé de réduire l'impact environnemental de votre entreprise en terme de gestion des déchets ?

- Oui En partie Non Je ne sais pas

3. Prenez-vous en compte l'impact environnemental potentiel lorsque vous développez de nouveaux produits (ex : évaluer la consommation d'énergie, la pollution, le recyclage...) ?


- Oui En partie Non Je ne sais pas

4. Quelle(s) action(s) avez-vous mis en place pour réduire les risques environnementaux de votre entreprise ?

Veillez inscrire votre réponse ici.

✓ Conditions de travail

5. Votre entreprise a-t-elle pris des mesures pour améliorer l'ergonomie des postes de travail ? (si oui, lesquelles)

- Oui En partie Non Je ne sais pas
- 

6. Avez-vous un document unique dans votre entreprise ? (Si oui, indiquez la date de sa dernière modification)

- Oui : Non

7. Combien de SST (Sauveteur Secouriste au Travail) avez-vous dans votre entreprise ?

- Aucun De 0 à 5 De 5 à 10 Plus de 10

✓ Conclusion

Cette enquête a été effectuée dans un but pédagogique par une personne en formation dans notre entreprise.

Nous vous avons envoyé ce questionnaire car nous vous comptons parmi nos fournisseurs les plus importants.

Je vous remercie encore du temps et de la bonne volonté dont vous avez fait part durant ce questionnaire.

Pour plus d'informations sur notre société :

S.A.E.B.I.

Rue de Kerlo – ZI de Kerpont

56850 CAUDAN

Tel : 02.97.89.32.86

Fax : 02.97.89.39.65

<http://www.saebi.fr>

Annexe 3



Caudan, le 29/01/2014

SOCIÉTÉ ARMORICAINE ÉLECTRICITÉ BÂTIMENT - INDUSTRIE

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100.000 €

297, RUE DE KERLO - Z.I. DE KERPONT - B.P. 21 - 56854 CAUDAN Cedex

TÉL. 02 97 89 32 86

TÉLÉCOPIE 02 97 89 39 65

SIRET 319 151 163 00015

R.C. 80 B 159

A.P.E. 453 A

N°TVA : FR 63 319 151 163

E-mail: info@saebi.fr

FORMULAIRE D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des conditions de travail au sein de la société SAEBI, une boîte à idées a donc été mise à disposition et vos idées nous intéressent fortement.

POSTE DE TRAVAIL (cochez la case choisie)

Vous travaillez essentiellement : sur les chantiers dans les bureaux
 dans l'atelier

ACTIVITÉ (cochez la case choisie et renseignez les détails)

Quel(s) équipement(s) de sécurité n'est pas mis à votre disposition ?

Avez-vous besoin d'une formation ? Oui Non

 Si oui, dans quel(s) domaine(s) ?

Merci d'indiquer ici librement vos idées pour améliorer les conditions de travail.

Ce formulaire est anonyme et est à déposer dans la boîte à idées.

La boîte à idées sera relevé à chaque fin de mois.

Merci de votre collaboration.
Damien LE GALL

Annexe 4



Condé sur Noireau, 13 janvier 2014

SAEBI
Mme LE GUERN
RUE DE KERLO
56850 CAUDAN
FRANCE

Objet Proposition commerciale COTRAL

Madame LE GUERN,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir nos meilleures conditions pour répondre à votre projet.

Depuis 1992, 21 800 entreprises nous font confiance telles que Lactalis, Colas, Arcelor, EADS, Sanofi, Michelin...

Certains de votre attention, nous restons à votre disposition au 02 31 69 36 36 et nous vous prions de croire, Madame LE GUERN, en notre plus haute considération.

Sophie LE GALL
Technicienne de Prévention
Agence de Lorient
06-48-00-41-64
s.legall@cotral.com

Abdoul N'DAO
Responsable commercial : Grand Ouest

Offre tarifaire

Numéro du devis 00023166

Proposition N°1

1 paire(s) de protections en 1 session(s) de prises d'empreintes.

Nom du produit	Description du produit	Quantité	Prix unitaire HT 1	Plus d'infos
Qeos XT	Protections en Crylit fabriquées numériquement à partir du scan des empreintes auriculaires. Système de filtration XT. Garantie 6 ans	1,00	EUR	ⓘ
COTRAL MICRA 3D	Protections en Crylit fabriquées numériquement à partir du scan des empreintes auriculaires. Système de filtration XS. SNR de 20 à 32 dB. Garantie 5 ans	1,00	EUR	ⓘ
Pack Primo Equipement OPTIMUM	Comprend 1 kit Cleanil Pro (1 gobelet, 1 poire pour le contrôle et la maintenance du filtre et 1 dispositif Comfortis pour faciliter la mise en place des protections), 1 Cleanil 48 (2 tubes de 24 pastilles effervescentes), 3 sachets de 40 lingettes	1,00	EUR	ⓘ
Frais de port et emballage	Comprend la préparation du colis, la traçabilité des envois et l'assurance.	1,00	EUR	

Proposition N°2

2 à 9 paire(s) de protections en 1 session(s) de prises d'empreintes.

Nom du produit	Description de produit	Quantité	Prix unitaire HT 2	Plus d'infos
Qeos XT	Protections en Crylit fabriquées numériquement à partir du scan des empreintes auriculaires. Système de filtration XT. Garantie 6 ans	1,00	EUR	ⓘ
COTRAL MICRA 3D	Protections en Crylit fabriquées numériquement à partir du scan des empreintes auriculaires. Système de filtration XS. SNR de 20 à 32 dB. Garantie 5 ans	1,00	EUR	ⓘ
Pack Primo Equipement OPTIMUM	Comprend 1 kit Cleanil Pro (1 gobelet, 1 poire pour le contrôle et la maintenance du filtre et 1 dispositif Comfortis pour faciliter la mise en place des protections), 1 Cleanil 48 (2 tubes de 24 pastilles effervescentes), 3 sachets de 40 lingettes	1,00	EUR	ⓘ
Frais de port et emballage	Comprend la préparation du colis, la traçabilité des envois et l'assurance.	1,00	EUR	

Proposition N°3

A partir de 10 paire(s) de protections en 1 session(s) de prises d'empreintes.

Nom du produit	Description de produit	Quantité	Prix unitaire HT 3	Plus d'infos
Qeos XT	Protections en Crylit fabriquées numériquement à partir du scan des empreintes auriculaires. Système de filtration XT. Garantie 6 ans	1,00	EUR	①
COTRAL MICRA 3D	Protections en Crylit fabriquées numériquement à partir du scan des empreintes auriculaires. Système de filtration XS. SNR de 20 à 32 dB. Garantie 5 ans	1,00	EUR	①
Pack Primo Equipement OPTIMUM	Comprend 1 kit Cleanil Pro (1 gobelet, 1 poire pour le contrôle et la maintenance du filtre et 1 dispositif Comfortis pour faciliter la mise en place des protections), 1 Cleanil 48 (2 tubes de 24 pastilles effervescentes), 3 sachets de 40 lingettes	1,00	EUR	①
Frais de port et emballage	Comprend la préparation du colis, la traçabilité des envois et l'assurance.	1,00	EUR	

Délai de paiement 60 jours nets date de facture

Valable jusqu'au 31/12/2014

Les prix s'entendent par modèle de protections et par la quantité du modèle concerné réalisée lors du rendez-vous.